

INDIANS BASEBALL CLUB

COMMENT REMPLIR VOTRE RENOUELEMENT DE LICENCE 2018

Depuis le 01 juillet 2017, la fourniture d'un certificat médical n'est plus obligatoire chaque année pour la discipline sportive « baseball ».

La présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication est exigée tous les trois ans, c'est-à-dire lors d'un renouvellement de licence sur trois.

Pour le club des Indiens, les dispositions suivantes sont prises.

1 / Cas des nouveaux licenciés (primo licenciés)

Lorsque vous souscrivez une première licence, vous devez fournir les documents suivants :

- Fiche de renseignement « licence »
- **Un certificat médical de non contre-indication** à la pratique du baseball en compétition
- Un ou plusieurs chèques du montant de la licence

2 / Cas du renouvellement de licence

Pour les personnes qui renouvellent une licence, vous devez fournir les documents suivants :

- Fiche de renseignement « licence »
 - Remplissez le questionnaire QS – Sport.
 - Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions, remplissez « l'attestation » en pièce jointe.
 - Si vous avez répondu **OUI** à l'une des questions, vous devez fournir un certificat médical avec votre renouvellement de licence.
- ATTENTION** : Gardez le questionnaire QS SPORT avec vous et ne donnez au club que l'attestation remplie et signée.
- Un ou plusieurs chèques du montant de la licence

NOUVEAU : les documents demandés (licence et attestation) peuvent être remplis directement sur votre ordinateur.

Le bureau des Indiens